

Conseil Municipal

Le lundi 2 juin 2014, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CHARPENTIER Céline, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, LAUGERAT Odile, JACQUET Stéphanie, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absent excusé avant délégué pouvoir : M. FERRIERE Laurent ayant délégué pouvoir à Mme FONTAINE Dorothée.

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Stéphanie.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TARIFS PERISCOLAIRES : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les tarifs des services périscolaires à la prochaine rentrée (mardi 2 septembre) :

<u>Cantine scolaire</u>	ticket enfant	3,15 €
	ticket adulte	4,90 €
<u>Accueil avant et après la classe</u>	ticket horaire	1,70 €
<u>Suivi scolaire</u>	(soir de 16 h 00 à 17 h 30)	2,25 €

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES : un tour de table est organisé pour recueillir les informations quant à la participation de chacun aux diverses réunions qui ont eu lieu au sein des différents syndicats. La présentation du service environnement de la Communauté de Communes en Terres Vives est faite à l'assemblée. A la commission voirie et bâtiments de la C.C.T.V., les différents projets en cours sont la construction du centre de loisirs, l'étude de la Gendarmerie, les travaux de voirie et des chemins de randonnées 2014. Deux bulletins d'informations seront prévus par la commission communication de la C.C.T.V. (l'un en juillet et l'autre en décembre).

Il est évoqué le changement du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire depuis le 1^{er} janvier 2014. Désormais, Menetou-Salon adhère au Syndicat de transport d'Henrichemont et plus à celui de Saint Martin d'Auxigny.

L'adjoint chargé de l'animation fait part à l'assemblée de la réunion du S.D.I.S. programmée le mercredi 11 juin prochain à 19 h 00 au Centre d'Accueil à propos du recrutement des sapeurs pompiers volontaires. L'organisation de la course cycliste du 29 juin est évoquée, toutefois le Conseil Municipal, à l'unanimité, regrette de répondre défavorablement à la demande de subvention souhaitée par l'association organisatrice. Le programme des manifestations est évoqué avec le 4 juillet, un concert dans les caves Audiot, le samedi 5 juillet, un spectacle de rue avec le Carroi. Les animations du 14 juillet sont présentées et validées par le Conseil Municipal qui prévoit ensuite l'organisation de cette journée.

L'adjoint chargé plus particulièrement des espaces verts indique que les massifs fleuris sont terminés et que la nouvelle tondeuse est arrivée. La plantation optimisée des espaces fleuris est en cours après la visite auprès d'un pépiniériste-paysagiste spécialisé.

Le second adjoint fait part des conclusions de la réunion de la commission voirie qui s'est tenue dernièrement et la prévision sommaire des réfections de voirie est proposée l'assemblée pour validation. Les travaux seront commandés pour une réalisation courant juillet.

L'adjoint chargé des finances fait état d'un manque de crédits au chapitre 204 du budget communal 2014. Le Conseil Municipal accepte de prélever la somme de 1 500 € au compte 020 pour alimenter le compte 2041581.

JURES D'ASSISES : Le Maire indique à l'assemblée que le tirage au sort des jurés d'Assises devant constituer le jury criminel 2015 aura lieu samedi 14 juin à 10 h 00.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES : l'adjoint chargé des affaires scolaires fait part de l'avancement du projet de la mise en place des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Dans un premier temps, une fiche d'inscription avec choix des activités va être remise à toutes les familles des enfants scolarisés à l'école de Menetou-Salon. Cette fiche sera proposée en 2 volets de couleur distincte, l'un pour les TAP des primaires (pris en charge par la CCTV) et le second pour la maternelle (activités et encadrement pris en charge par la commune). Une réponse sera obligatoire (inscription ou non aux activités). Pour les TAP des maternelles, un programme d'animations a été prévu pour chaque trimestre. Le personnel communal actuellement en place a été convoqué pour évoquer les modifications du temps de travail qui seront apportées à la suite de ce changement.

CONVENTIONS CENTRE DE LOISIRS : Le Maire indique au Conseil Municipal que le Centre de Loisirs de Menetou-Salon ouvrira ses portes du 7 juillet au 1^{er} août et à cet effet l'assemblée autorise le Maire à signer les conventions correspondantes pour la mise à disposition du personnel et des bâtiments communaux à la C.C.T.V.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-2 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : Le Conseil Municipal, décide de modifier la délibération du 28 avril déléguant au Maire tout au partie des compétences fixées par l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour la durée de son mandat, suivant les prescriptions de la Préfecture du Cher.

INFORMATIONS DIVERSES : l'Assemblée est informée que l'Assemblée Générale de l'USHMS (football) aura lieu le 7 juin prochain. Les Anciens Elus du Canton de Saint Martin d'Auxigny se réuniront le 17 juin à la Mairie de Menetou-Salon.

Séance levée à 23 h 15